



Colloque International

<http://cdm2015.sciencesconf.org/>

Le choix des mots :

Sémantique et continuité référentielle dans les textes anglais et français à la fin du moyen âge (philologie et linguistique) et aux périodes modernes et contemporaines

Poitiers, les 26, 27 et 28 octobre 2015

Organisateurs: Estèle Dupuy, Karine Guibert, Marie-Hélène Lay, Jean-Christophe Dourdet

Forell (porteur), 3LAM, MSHS, SHA, ARPE, Université de Poitiers, CG86, Grand Poitiers (master)

Depuis la période médiévale, les relations complexes entre l'anglais et le français amènent ces deux langues à s'influencer l'une l'autre sémantiquement et systématiquement. La rencontre scientifique internationale que nous proposons sera l'occasion de nous concentrer sur les choix lexicaux et sémantiques des copistes de l'époque médiévale ou des scripteurs de l'époque moderne et contemporaine ainsi que sur les procédés linguistiques assurant la continuité référentielle à ces différentes périodes dans une langue et/ou l'autre.

Aujourd'hui, l'anglais langue internationale cohabite avec le français tant dans le domaine scientifique que dans le domaine privé. Langues de l'écrit, elles sont amenées à alterner et à se côtoyer fréquemment, tant dans leur utilisation littéraire (ouvrages dont beaucoup de littérature de jeunesse traduits de l'anglais vers le français et inversement), qu'administrative ou scientifique (articulation des publications dans une langue ou l'autre, réflexion sur la défense de la terminologie scientifique de chaque langue) ou privé (*via* les nouveaux moyens de communication : sms, blog, chat, dictionnaire/serveurs de traduction, etc).

Mais cette influence inter-langue n'est pas nouvelle ! Elle remonte principalement aux XIV^e et XV^e siècles période d'échanges linguistiques particulièrement intenses entre les cours anglaise et française. Ainsi attestent de la grande perméabilité entre ces deux langues, les premiers dictionnaires du français vers l'anglais, le choix des genres littéraires pratiqués dans une langue et dans l'autre, les auteurs alternant parfois entre ces deux langues ou les traductions permettant de faire circuler les œuvres et le savoir. Ce moment d'inter-fertilité linguistique s'accompagne d'une prise de conscience quant à la langue française, d'une part, avec l'apparition progressive des premières descriptions, partielles, du français, des premières réflexions sur cette langue puis des premières grammaires au début du XVI^e siècle (sur le continent) – traces d'une cristallisation d'usages et de savoirs linguistiques –, et parallèlement, en germe depuis le XI^e siècle, et en particulier avec la montée en puissance de

l'anglo-normand qui aboutit à son 'triomphe' au cours du XIII^e siècle, d'une transformation progressive de la langue anglaise en langue franco-germanique reflétant l'importance culturelle et linguistique du français.

On dispose donc sur une diachronie longue, d'un vivier de textes et de traductions remarquable qui rendent possible la mise au jour des influences sémantiques et systémiques d'une langue sur l'autre tant pour la période médiévale que pour la période moderne et contemporaine.

Nous retiendrons pour thématique de ce colloque les études touchant aux procédés linguistiques assurant la continuité référentielle ainsi que celles traitant des choix lexicaux et sémantiques sur les périodes du XIV^e à la fin du XV^e siècle et moderne et contemporaine.

Le comité examinera toutes les propositions concernant des études monolingues ou des études contrastives inter-langues entre moyen français, anglo-normand et moyen anglais pour la période médiévale ou entre anglais et français modernes et contemporains pour la période moderne : comparaisons de fonctionnements linguistiques ou de choix lexicaux soit entre textes littéraires de genre identiques, proches ou différents, soit entre traduction et source, soit entre différents médias, soit entre interlocuteurs de langues maternelles différentes (dialogues écrits/oraux entre locuteurs anglais et français à l'écrit, aller-retours entre les deux langues).

Ces études pourront aborder les questions suivantes selon une approche diachronique ou synchronique et prendre appui sur les trois milieux discursifs¹ (récit, discours direct ou indirect) réunis ou dissociés.

L'objet de ces études pourra être, sans exhaustivité, pour les deux périodes, médiévale et moderne :

- l'étude des pratiques « d'écriture » : pratiques scribales pour la période médiévale, (motivations des interventions des copistes au service ou au détriment de la construction du sens) ; pratiques actuelles de réécritures en vue d'une édition, de réédition et/ou de traduction inter-langue, pratiques scribales dans les nouveaux médias : lexique, syntaxe, sémantique et impact sur la construction du sens global ;
- les travaux menés par approches cognitives ou linguistiques sur les processus de réécriture au sens contemporain du terme (réécritures en temps réel, étude comparatives de brouillons menant à un texte final) en situation d'apprentissage ou non, pourront être envisagées ;
- les phénomènes d'emprunt et de réinvestissement sémantique et/ou lexical (sémasiologie et onomasiologie) ;
- le choix des expressions référentielles anaphoriques/cataphoriques ou déictiques (y compris dans le cadre d'études entre sources et traductions, les *correctio*, le choix des leçons...) ;
- l'étude des chaînes anaphoriques au sens large (coréférence associée à l'anaphore) ;
- le rôle de la sémantique verbale associée à la sémantique nominale (construction actantielle du verbe et les noms qui occupent ses rôles actantiels) et de la structure

1 « Milieu » à prendre au sens écologique du terme : écosystème.

propositionnelle ou thématique sur la continuité référentielle ;

- les cas d'ambiguïté référentielle, révélateurs du fonctionnement de la continuité référentielle, y trouveront également leur place.

Organisation des sessions :

Ce colloque se déroulera sur trois journées successives avec deux sessions parallèles : autant de communications seront retenues sur la période médiévale que sur les périodes moderne et contemporaine. L'organisation des sessions tiendra donc compte de la période chronologique des communications retenues et des approches synchronique ou diachronique adoptées.

Les communications auront deux formes : orales, principalement, ou affichées (poster). Par ailleurs, les présentations orales ne dépasseront pas 20 minutes.

Les propositions de communication, les communications et les publications se feront, au choix, en français ou en anglais ; il faudra néanmoins l'indiquer dès la remise du résumé.

Les résumés des propositions de communication seront diffusés dans un fascicule à l'entrée du colloque. La publication des actes se fera après le colloque.

Les propositions de communication anonymées seront examinées en double aveugle par deux des experts du comité scientifique :

| | |
|---|---|
| Catherine DELESSE (Professeur, Université de Lorraine) | Monique DUFRESNE (Professeur, Université |
| Jean-Louis DUCHET (Professeur émérite, Université de Poitiers) | Queen's de Kingston, Canada) |
| Fabienne TOUPIN (Professeur, Université François-Rabelais, Tours) | Evelyne OPPERMANN-MARSAUX (MCF, Université Sorbonne Nouvelle – Paris III) |
| Daron BURROWS (Professor, University of Oxford) | Danièle CAPIN (MCF, Université de Strasbourg) |
| Richard INGHAM (Professor, Birmingham City University) | Pierre LARRIVEE (Professeur, Université de Caen Basse-Normandie - IUF) |
| Lene SCHØSLER (Professeure émérite, Université de Copenhague) | Corinne FERON (MCF, Université du Maine, Le Mans) |
| Philippe CARON (Professeur, Université de Poitiers) | Dominique LAGORGETTE (MCF, Université de Savoie – Chambéry) |
| Bernard COMBETTES (Professeur émérite, Université de Lorraine) | Adrian ARMSTRONG (Centenary professor, Queen Mary, Londres) |
| Hélène CHUQUET (Professeur, Université de Poitiers) | Michel CHAROLLES (Professeur, Université de Paris 3) |
| Thierry OLIVE (MCF, Université de Poitiers, CNRS) | Guy ACHARD-BAYLE (Professeur, Université de Lorraine) |
| Danièle COLTIER (MCF, Université du Maine, Le Mans) | Francis CORBLIN (Professeur, Université Paris Sorbonne) |
| Jean CHUQUET (Professeur émérite, Université de Poitiers) | Nathalie FOURNIER (Professeur, Université de Lyon 2) |
| Paul CAPPEAU (Professeur, Université de Poitiers) | Frédéric LANDRAGIN (Chargé de recherche, CNRS, LaTTice) |
| Gilles COL (Professeur, Université de Poitiers) | |
| François RIGALLEAU (Professeur, Université de Poitiers) | |
| Sophie PREVOST (Chargée de recherche, Université de Paris 7, ENS) | |
| Thierry POIBEAU (Directeur de recherche, CNRS, LaTTice) | |
| Stephen MORRISON (Professeur, Université de Poitiers) | |

Calendrier des étapes

| | |
|----------------------------|---|
| 15 30 mars 2015: | Réception des propositions de communication et/ou ouverture des inscriptions. |
| 1 ^{er} juin 2015: | Réponse motivée du comité scientifique quant à l'acceptation ou au rejet des propositions ; les propositions acceptées le seront définitivement sous réserve de votre inscription définitive. |
| 26-27-28 octobre 2015: | Colloque |
| mai 2016: | Réception des articles |
| septembre 2016: | Renvoi des articles si acceptation avec remarques |
| novembre 2016: | Retour des articles en version finale pour publication |

Proposition de communication pour le 15 mars 2015 :

Prolongation : Vous ferez parvenir vos propositions pour le **30 mars 2015 inclus** comme suit :

Lors de votre dépôt (voir "Déposer") vous aurez à vous inscrire sur le site <http://cdm2015.sciencesconf.org> et à renseigner votre affiliation. Cela vous permettra d'ouvrir un compte pour lequel vous recevrez par mail un identifiant et un mot de passe (que vous définirez) dont vous pourrez vous resservir pour accéder à votre/vos dépôt(s).

La proposition de communication se fera sous la forme **d'un titre** et d'un **résumé anonyme** d'environ **500 à 1000 mots, références bibliographiques comprises** dans un fichier .doc/.odt que vous insèrerez dans l'espace dédié du site dans l'onglet "déposer".

Les doctorants proposeront une présentation « poster ».

Votre proposition sera ensuite envoyée au comité scientifique pour évaluation en double aveugle et vous pourrez accéder à son évaluation le 1er juin 2015 en vous rendant sur le site du Colloque.

Par souci d'efficacité, nous vous demandons en supplément de nous faire parvenir aux adresses suivantes estele.dupuy@univ-poitiers.fr , karine.guibert@univ-poitiers.fr , marie-helene.lay@univ-poitiers.fr , jean.christophe.dourdet01@univ-poitiers.fr un fichier .doc comprenant :

- le titre de votre proposition,
- le type de présentation souhaitée (orale ou poster),
- le nom de (/des) l'auteur(s),
- votre affiliation,
- vos coordonnées (adresse postale de votre université de rattachement, laboratoire de recherche, téléphone et adresse mail où vous joindre facilement).

La publication des actes envisagée après le colloque sous la forme d'un ouvrage après sélection par deux rapporteurs du comité lecture des articles rédigés.

Inscription, frais et festivités :

Frais d'inscription seront environ de 80€ pour les titulaires et **50€** pour les étudiants et les doctorants (sur présentation de justificatifs).

Un **banquet** dans les salons de la Mairie de Poitiers sera organisé à Poitiers le soir de la deuxième journée. Il sera à la charge des participants qui souhaiteront s'y rendre (sur inscription uniquement) à hauteur d'environ **50€** payable en ligne à l'inscription. Lors de votre inscription définitive, il vous sera demandé de remplir un petit formulaire précisant si vous souhaitez participer à ce dîner de gala ainsi que vos préférences culinaires ou interdictions alimentaires. Vous réglerez ce repas à votre inscription en ligne et vous pourrez y convier la personne de votre choix (tarif personne accompagnante 50€). En cas de désistement, aucun remboursement ne sera possible.

Les repas de midi des trois journées seront à la charge des participants et payables lors de l'inscription en ligne (environ **18€/repas**)².

² Les tarifs sont précisés à titre indicatifs. Ils seront sensiblement les mêmes lors de l'inscription, néanmoins ils peuvent encore varier en fonction des subventions accordées en vue de notre manifestation.